

Conseil de Développement de BOURGES Plus

L'EAU



« Tu n'es pas nécessaire à la vie, tu es la vie. [...] Tu es la plus grande richesse qui soit au monde, et tu es aussi la plus délicate »

Antoine de Saint-Exupéry
Terre des hommes, 1939.

Assises de l'eau
08 novembre 2022 / J. Moutier - G. Hayotte

L'intervention du
Conseil de **Dév**eloppement
de BOURGES Plus



- ▶ Ce qu'est le Conseil de développement de Bourges Plus
- ▶ Pourquoi nous préoccuper de l'EAU ?
- ▶ Notre chantier en cours
- ▶ Quelques pistes de réflexion...



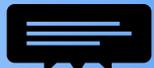
Un outil de la démocratie locale

Toute Communauté urbaine ou de communes (+ de 50 000 habitants) est tenue de mettre en place un Conseil de développement sur son territoire.



Des acteurs du territoire

Il réunit 72 citoyens, femmes et hommes, bénévoles, représentants d'organisations économiques, sociales, culturelles, environnementales, éducatives, et associatives, investies localement.



Des propositions citoyennes

Ensemble, ils apportent une expertise citoyenne aux politiques locales. Ils partagent des idées sur des sujets qui les préoccupent et imaginent des solutions pour préserver la qualité de vie des habitants.



Un lieu de dialogue et de propositions citoyennes

Un regard citoyen, complémentaire aux expertises techniques et politiques, vise autant que possible à éclairer les choix des élus sur les politiques à mettre en œuvre.

« Mieux préserver & consommer Moins ! »

L'eau, élément indispensable à notre vie, est en train de devenir la ressource la plus rare et la plus précieuse de la Terre.

Le changement climatique, nos modes de consommation actuels ainsi que les multiples sources de pollution auront un impact direct sur sa disponibilité dans les années à venir.

Malgré toutes les alertes lancées depuis plusieurs années et celle plus récente, du GIEC, la prise de conscience est encore très insuffisante...

*Pour préserver l'eau,
il est urgent de faire évoluer
nos comportements et de
bannir les gaspillages...*



Réunis pour une première fois en novembre 2020, les COVED (BOURGES Plus & PETR Centre Cher) ont élaboré un plan d'action en trois phases :



- ▶ D'abord, recueillir des données et travailler sur une mise en commun de connaissances, sur notre territoire.
- ▶ Ensuite, faire émerger des idées les plus fortes et les plus consensuelles possibles.
- ▶ **Enfin, rendre un avis aux élus communautaires.**

Nous inscrivons notre démarche dans la continuité des assises de l'eau de 2019...

ASSISES DE L'EAU 2019...

« On ne peut plus vivre, consommer et gérer aujourd'hui nos ressources comme nous le faisons auparavant. nous faut intégrer qu'elles ne sont pas inépuisables ».



Ce changement de modèle demande de s'orienter sur des solutions fondées sur la nature, qui s'appuient sur les écosystèmes pour relever les défis globaux de la lutte contre les changements climatiques.

Nous devons construire collectivement ces solutions pour permettre aux territoires et à l'ensemble des acteurs, d'adapter leur gestion de l'eau.

L'émergence de trois priorités :

- **Protéger les captages d'eau potable pour garantir une eau de qualité.**
- **Économiser et mieux partager l'eau pour préserver une ressource vitale.**
- **Préserver nos rivières et nos milieux humides.**

L'eau et les milieux aquatiques en quelques chiffres

- « Les débits moyens des cours d'eau pourraient être réduits de 10 à 40% d'ici un demi-siècle. »
- On estime entre 500 millions et 1 milliard d'euros le coût du traitement d'eau potable dû aux pollutions par les nitrates et les pesticides par an (*source : Commissariat général au dév. durable, 2015*).
- Quand une chasse d'eau fuit, on estime à 150 litres par jour le volume d'eau gaspillé, soit l'équivalent de la consommation moyenne d'eau pour une personne.



L'eau et les milieux aquatiques en quelques chiffres

- 67% c'est le pourcentage de zones humides métropolitaines qui ont disparu depuis le début du XXème siècle dont la moitié entre 1960 et 1990.
- 5,1 milliards d'euros, sur la période 2019-2024, c'est le montant des aides apportées par les agences de l'eau en faveur de l'adaptation au changement climatique, la préservation et la restauration des milieux aquatiques et la réduction des pollutions de l'eau.
- 65 000 c'est le nombre d'hectares qui sont artificialisés chaque année en France.



21 %

des 1 372 **espèces aquatiques** évaluées en métropole et en outre-mer sont éteintes ou menacées en juin 2020

58 000 emplois



sont consacrés à la **collecte et à l'assainissement des eaux usées** en 2017

+ 9 %



c'est l'évolution des achats de **produits phytopharmaceutiques** entre 2015-2017 et 2016-2018

47 % des Français



considèrent les **pesticides** comme la principale menace pour les rivières en 2018

Plus localement, le CODEV termine un travail de compilations d'informations et de données ...

A ce jour, six réunions ont eu lieu avec des experts et techniciens de l'agglomération, du Sivy, du Sage, de FNE, de la DDT (Etat), de l'agence de l'eau Loire-Bretagne...



Ce que nous en retenons d'ores et déjà :

- Nous sommes sur un territoire particulièrement sensible quant à la ressource en eau. La nappe phréatique, de part sa composition géologique, est extrêmement fragile et perd annuellement 10 cms.
- Nos rivières et zones humides ont particulièrement été mises à mal ces dernières décennies.
- Nos captages de proximité sont pour certains faibles et/ou insuffisamment qualitatifs pour garantir une eau consommable et nous sommes dans l'obligation d'aller prélever notre besoin sur d'autres territoires.

Autrement dit, nous sommes confrontés à des problèmes de quantité et de qualité et nous avons une obligation, collectivement et rapidement, de rechercher à économiser et préserver l'eau !

Quelques pistes de réflexion du CODEV (1)...



L'idée générale consiste, non pas, à réécrire un catalogue d'actions par ailleurs déjà rédigé, mais à porter une dizaine d'actions que nous considérons prioritaires sur notre bassin de vie !

- **Travailler sur les réseaux pour limiter les fuites.** Les compteurs « nouveaux » ne permettent-ils pas une meilleure anticipation ?
- **Réutiliser l'eau usée.** Usages pour les collectivités, mais également pour l'agriculture et le maraichage...
- **Revoir certaines pratiques agricoles.** L'agriculture a un besoin d'eau, c'est évident, mais le modèle agricole est à reconsidérer, pour tenir compte de la raréfaction de l'eau. « *L'heure n'est plus à faire comme avant !* ».
- **Travailler sur la qualité en agissant plus fortement sur des approches durables et écologiques :** Produits toxiques d'usages agricoles, industriels ou de la part de particuliers.

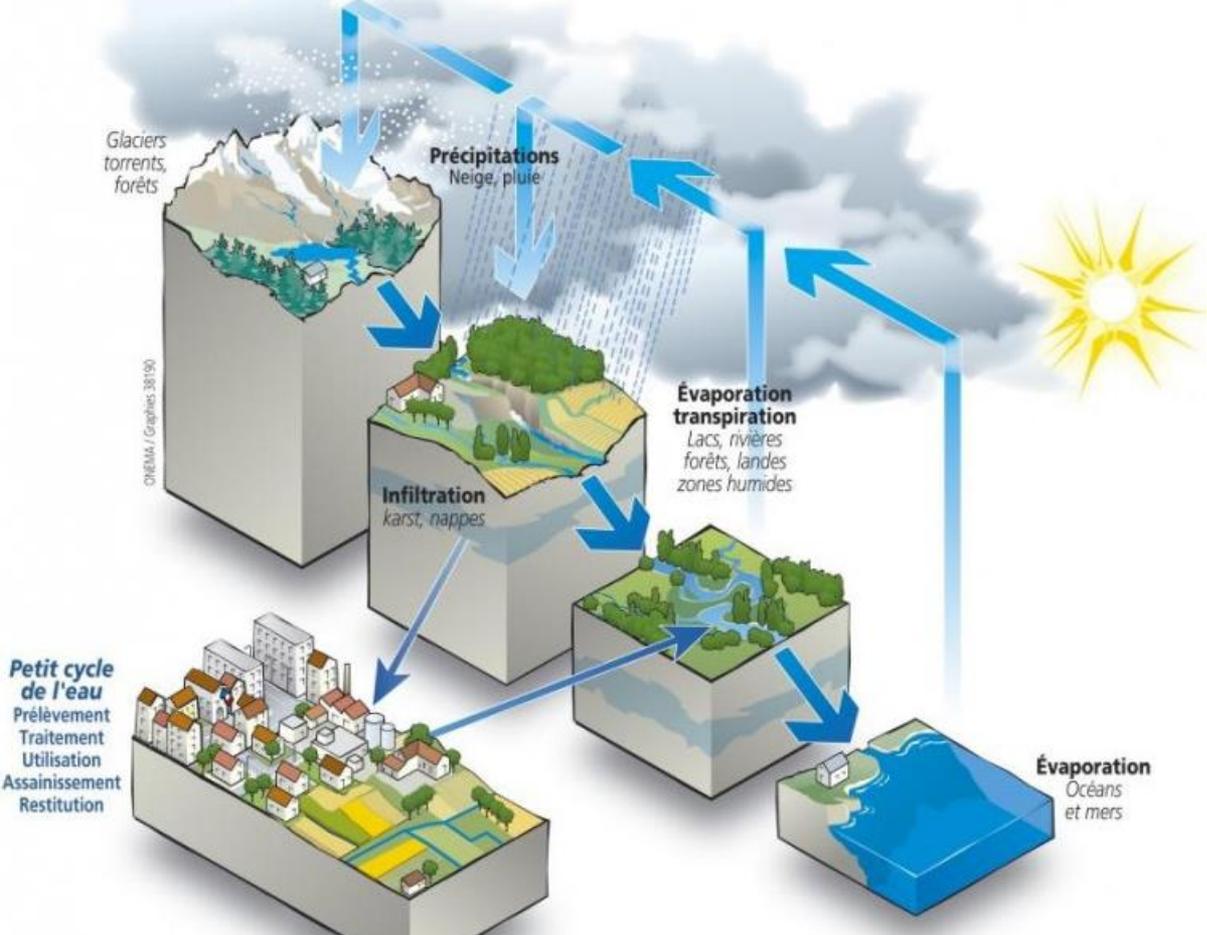
Quelques pistes de réflexion du CODEV (2)...



- **Il est urgent de modifier aussi nos pratiques avec la nature** : Il faut cesser de détruire les zones humides. Les deux tiers ont disparu en un siècle et la biodiversité qui va avec, également. Ce sont là des réservoirs naturels indispensables.
- **Accompagner plus fortement les initiatives de recalibrages des cours d'eau**. Le travail du SIVY nécessite un accompagnement renforcé. Et aussi que l'on reconsidère la propriété des cours d'eau.
- **Créer une maison de l'eau** : lieu de pédagogie, de conférences, d'expositions, de vitrine du travail qui est fait sur l'eau... L'eau ; la vie ! Il est essentiel de faire prendre conscience des enjeux que l'eau représente ; Qu'il faut l'économiser et la préserver : Quantité et qualité !



Ce sont là quelques idées en débat
qui en appelleront sans doute d'autres...



▶ Le travail du Conseil de Développement se poursuit...

▶ Et nous espérons être de mesure de rendre un avis en fin du premier trimestre 2023 !

- Protéger les captages d'eau potable pour garantir une eau de qualité à la source.
- Economiser et mieux partager l'eau pour préserver une ressource vitale.
- Préserver les rivières et les milieux humides.